



InSERRE d'ARRAS

LES EFFECTIFS AUGMENTÉS

UN PREMIER PAS QUI EN APPELLE D'AUTRES SUR LA RÉGION !



OFFICIERS +1

6 contre 5

SURVEILLANTS +9

59 contre 50

MONITEURS SPORT +1

2 contre 1

Le 3 septembre, FO Justice, aux côtés des autres organisations syndicales, a été convié à une réunion avec la chefferie de l'EX1 afin d'échanger sur les effectifs alloués à l'InSERRE d'Arras.

Si toutes les organisations ont réclamé une hausse des effectifs, au-delà de cette revendication générale, les autres ont été pour le moins avares en arguments.

FO Justice, pour sa part, avait été la seule organisation à mettre en avant des éléments concrets et essentiels à la compréhension du fonctionnement de la structure :

- La particularité de l'amplitude horaire du service de jour (6h15-21h30)
- La spécificité de l'expérimentation menée sur trois ans
- Les contraintes liées aux mouvements des personnes détenues entre les secteurs d'hébergement et de production
- La question du taux de compensation des absences (TCCBS) et les enjeux relatifs à la DHM.

Ces arguments ont visiblement fait mouche auprès de nos interlocuteurs, qui ont répondu favorablement à la sollicitation de la DISP d'augmenter les effectifs de **11 personnels supplémentaires**.

Pour autant, FO Justice, demandait avant tout les moyens nécessaires afin que cette expérimentation puisse être conduite dans de bonnes conditions. **Cette demande n'a été que partiellement entendue.**

Si nous pouvons nous féliciter de la **révision de l'organigramme** et de la prise en compte d'une partie de nos remarques, certaines propositions n'ont été balayées, notamment la création d'un poste d'attaché sur site demandée par la DISP de Lille, indispensable pour assurer le suivi et la gestion du marché délégué ou celle d'un directeur technique...

FO Justice continuera de porter les révisions des organigrammes de référence actuellement à l'étude, afin qu'ils traduisent enfin la réalité du terrain et les besoins des services.

Nous invitons chaque structure à s'inscrire dans cette démarche, afin d'y intégrer les créations de postes nécessaires aux nouvelles missions confiées aux personnels.

Il y a urgence à combler en effectifs l'ensemble des établissements de notre région.